

Orientation 01-3: Progresser vers des modes de vie durables par l'innovation et la transmission

Orientation 01-3: Progresser vers des modes de vie durables par l'innovation et la transmission

Construire nos modes de vie durables, pour aujourd'hui et pour demain, demande que nous nous engagions ensemble dans une démarche de progrès. Dans un monde en mouvement, la recherche de ces nouveaux modes de vie nécessite de s'appropriier notre passé pour en tirer les valeurs qui vont permettre de fonder notre avenir, mais aussi de savoir innover et expérimenter.

Tout d'abord, les partenaires de la charte encouragent le déploiement d'agendas 21 locaux sur l'ensemble des collectivités du Parc national. Les agendas 21 locaux permettent en effet de construire, dans le cadre d'une démarche participative, des plans d'actions permettant de mettre en oeuvre concrètement cette dynamique de progrès vers des modes de vie durables.

Parallèlement, l'éducation et de la formation, leviers essentiels pour construire une société d'individus autonomes et responsables de nos biens et de notre avenir communs, sont encouragées et soutenues.

Les démarches d'éducation et de formation concernent toutes les thématiques et ont ainsi vocation à se décliner au sein des différents axes de la charte.

[...]

- **Mesure 1.3.4. Renforcer l'éducation au développement durable et au patrimoine dans les établissements scolaires**

[...]

De nombreux partenaires, souvent fédérés au sein de réseaux, contribuent également au développement de l'éducation à la nature sur le territoire.

Le dispositif d'éducation est renforcé notamment en développant les interventions dans les collèges et les lycées et en élargissant le champ d'intervention aux dimensions culturelles et patrimoniales.

[...]

Rôle de l'établissement public du Parc national

Coordination

Mise en place d'un responsable de l'accueil et de la médiation du patrimoine sur chacun des massifs

Interventions des agents dans les établissements

Soutien d'actions hors temps scolaire

Contributions des communes adhérentes

Intégration d'actions spécifiques dans les dispositifs extrascolaires

Orientation 01-3: Progresser vers des modes de vie durables par l'innovation et la transmission

Principaux autres partenaires à mobiliser

Education nationale,

Départements, Régions

Réseaux d'associations d'éducation à l'environnement et au développement durable

[...]

Référence ID de l'article : #3448

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-07-31 10:06